



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 2 octobre 2019

Résolution: CE19 1519

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour la tenue d'une consultation publique portant sur la vision et les principes de mise en valeur du quartier Namur-Hippodrome.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1197352001
/mt

Benoit DORAIS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 4 octobre 2019